

## **Loi travail : des évolutions, mais pas de sortie par le haut !**

Mercredi 29 juin 2016 [Yves Veyrier](#) Mise à jour du 30 juin 2016 à 07h30



**Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de FO, reçu à Matignon le 29 juin 2016 par Myriam El Khomri et Manuel Valls.**  
Photographie : F. Blanc / FO Hebdo - CC BY-NC 2.0

Jean-Claude Mailly a déploré, à sa sortie de Matignon, où il rencontrait le premier ministre et la ministre du travail, qu'une sortie par le haut ne se dessine pas.

### **La mobilisation contraint à nouveau le gouvernement à des évolutions**

Le gouvernement avait fait connaître les évolutions qu'il avait présentées aux députés de la commission des affaires sociales. Celles-ci confirment et élargissent le rôle et la primauté de la branche sur plusieurs thèmes (les salaires, les classifications, la formation professionnelle, la prévoyance, l'égalité professionnelle et la pénibilité).

C'est la démonstration que la version de la loi, imposée sans débat et au 49.3, comportait au moins sur ces questions de véritables risques de dumping. Ces évolutions positives sont donc à mettre à l'actif des mobilisations et des analyses répétées de FO.

Mais il aura fallu plus de quatre mois de mobilisation pour que le gouvernement veuille bien l'admettre !

### **Mais le gouvernement reste obtus sur l'article 2**

Par contre, sur un point clé, celui du temps de travail et des heures supplémentaires, il reste inflexible. L'article 2, qui inverse la hiérarchie des normes, ne bougera pas a répété Manuel Valls.

Jean-Claude Mailly s'est pourtant étonné auprès de lui : « pourquoi tenez vous tant à ce que les salariés perdent du pouvoir d'achat ? »

---

Car tel est bien l'enjeu : celui que les employeurs, soumis à la pression de donneurs d'ordre ou clients sur la baisse des coûts, imposent demain aux salariés d'accepter la réduction du paiement de heures supplémentaires à 10% au lieu de 25%.

Pas de réponse...

Non on plus au fait que la primauté de l'accord d'entreprise en la matière ne soit soutenu que par des syndicats minoritaires (CFDT et CFTC) et le Medef de Monsieur Gattaz.

« **Il n'y a pas de sortie par le haut... Ce n'est donc pas la fin du mouvement** » a déploré Jean-Claude Mailly .